

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil quatorze, le 29 septembre, à vingt heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 23 septembre 2014

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	61
Présents	54
Votants :	58
Pour :	58
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires :

Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel DEMONEIN, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Marie CHANQUOI, Nadine ÉLOI, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Claude MALAURIE, Pierre AUGUSTE, Laurent DELAGE, Olivier ROUZIER, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PÉDENON, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY,

Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Sabine MALARD, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants :

Joël LACABANNE représente Dominique DURUY, Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Annie MARTY représente Jean-Marie SALVETAT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GÉRAUD, Marc CHAPON représente Laurent MONTEIL.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Jean-Michel LAGORSE, Annie DELAGE donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Yves MOREAU donne pouvoir à Nadine ELOI, Isabelle COMBESCOT, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Frédéric GAUTHIER, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI

OBJET : ZAE du Rousset - Vente d'un Terrain

Vu la délibération du 10 octobre 2003 définissant le périmètre de la zone d'activités du « Rousset »,

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que les travaux d'aménagement de la zone sont terminés sur la zone dite « Razel » située sur la commune de Thenon. Le terrain est viabilisé ; le réseau d'eau et la voirie sont en place. Les seules

charges légales dues par l'acheteur sont les branchements aux différents réseaux en place et les frais de notaire.

Vu la demande écrite de la Société Christian GEOFFRAY, Le Bout de la Côte 24170 SIORAC-EN-PÉRIGORD, qui sollicite l'acquisition d'un terrain d'une superficie de 10 000 m², afin d'y construire un bâtiment pour son entreprise d'exploitation forestière.

Monsieur le Président propose de céder le terrain d'une superficie de 10 000 m² sur les parcelles cadastrées section B 01 n° 725p et 743p, au prix forfaitaire de 96 000 €TTC, à la Société Christian GEOFFRAY, Le Bout de la Côte 24170 SIORAC-EN-PÉRIGORD.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

DÉCIDE de vendre un terrain d'une superficie de 10 000 m² sur les parcelles cadastrées section B 01 n° 725p et 743p à la Société Christian GEOFFRAY, Le Bout de la Côte 24170 SIORAC-EN-PÉRIGORD.

PRÉCISE que le prix forfaitaire est fixé à la somme de 96 000 €TTC,

PRÉCISE également que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette transaction et notamment l'acte de vente.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à TERRASSON-LAVILLEDIEU, le 30/09/2014.

Le Président,

Dominique BOUSQUET.